

La richesse en France

Fait du jour

Extrait de l'émission *Le journal en français facile* du 09 juin 2020

Jérôme Bastion :

En France maintenant, on connaissait le seuil de pauvreté, mais l'Observatoire français des inégalités vient de créer un nouvel indicateur qui est le seuil de richesse. Objectif : avoir un outil d'étude précis pour donner à réfléchir sur la répartition des richesses dans le pays.

Et au total, et au final en France, on compte cinq millions de personnes vivent au-dessus de ce seuil. À quoi cela correspond-il exactement ?

Les réponses de Pauline Gleize.

Pauline Gleize :

L'Observatoire des inégalités a fixé son seuil de richesse à 3 740 euros par mois, après impôt, pour une personne seule. Cela correspond au double du revenu médian* en France.

Au total, un peu plus de 8% de la population française est riche, selon ces critères, c'est équivalent à la part de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Presque autant de riches que de pauvres, mais 10% des plus aisés se partagent un quart de l'ensemble des revenus après impôts.

D'ailleurs, l'observatoire souligne que malgré sa politique fiscale, la France semble plaire aux très riches. Même après impôts, le pourcent le plus aisé du pays est plus riche que dans les autres États européens, exception faite de la Suisse.

L'Observatoire des inégalités s'est aussi penché sur la fortune en patrimoine. Il a établi son seuil de richesse à 490 000 euros, le triple du patrimoine médian et plus de 4,5 millions de ménages en possèdent davantage.

Alors, qui sont ces riches ? Les plus de 50 ans sont très largement majoritaires. Ils sont cadres supérieurs, juristes, médecins, conseillers financiers ou encore chefs d'entreprises. Parmi les 10% les plus riches, un tiers vit en région parisienne.

Jérôme Bastion :

Pauline Gleize.

* Le revenu médian est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population ait un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.